

**MENTION SPÉCIALE POUR LE
PRIX RÉALISATION 2004**

- SECTEUR FONCTION PUBLIQUE -

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

**L'ÉCOLE ÉLOIGNÉE EN RÉSEAU
(résumé du projet)**

La réalité d'une école de village, c'est à la fois une équipe réduite d'enseignants et d'élèves, des classes multiâges, l'isolement professionnel, bref un environnement éducatif où les conditions sont plus difficiles. Avec les infrastructures technologiques qui se mettent en place dans toutes les régions du Québec, l'école de village peut toutefois pallier les inconvénients de son éloignement et de sa petite taille. En effet, le modèle de l'École éloignée en réseau offre une nouvelle façon d'envisager les services éducatifs dans les petites écoles éloignées, au primaire et au secondaire, de manière à y garantir la même qualité d'éducation que dans d'autres milieux, et à y maintenir la population.

Par une approche conjuguant technologie et pédagogie, le projet l'École éloignée en réseau a permis d'expérimenter, dans trois milieux scolaires éloignés, la mise en réseau de classes, d'enseignants et d'élèves. Au moyen de technologies de l'information comme la vidéoconférence sur Internet et les forums électroniques, des élèves ont pu interagir avec d'autres élèves situés dans des classes d'autres écoles et ainsi vivre autrement des situations d'apprentissage.

Tant pour les enseignants que pour les élèves, la mise en réseau a suscité des interactions nouvelles, favorisé l'apprentissage et la socialisation et créé ainsi un environnement éducatif plus riche.

La dénatalité et la situation budgétaire requièrent des approches intersectorielles (éducation/développement régional, écoles/municipalités, etc.), une gouvernance partagée entre le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et d'autres acteurs du milieu de l'éducation et du développement régional. Le projet a été l'occasion d'expérimenter de telles approches et d'entrevoir des pistes pour l'avenir. En ce sens, le modèle de l'École éloignée en réseau aura des conséquences importantes sur les activités professionnelles des enseignants, sur l'organisation des services éducatifs dans les écoles rurales et sur les relations école-communauté.

Enfin, avec le concours du CEFRIO, le projet a donné lieu à un partage d'expertise entre ceux qui ont la responsabilité d'organiser et de dispenser l'éducation sur le territoire et ceux qui étudient la transformation des organisations au moyen des technologies de l'information.

Le projet l'École éloignée en réseau est né de ce partage d'expertise au bénéfice des élèves, des enseignants et des citoyens des communautés rurales.

PERSONNES-RESSOURCES POUR LE PROJET :

Madame Jeannine Lamonde
Adjointe au sous-ministre adjoint
Ministère de l'Éducation

Madame Josée Beaudoin
Directrice du bureau de Montréal et
Directrice du développement du projet
CEFRIO